

## Caractéristiques du projet

Les travaux du projet, d'un lot unique, se dérouleront simultanément au Togo et au Bénin et s'étaleront sur 18 mois.

Les caractéristiques du pont à construire sont les suivantes :

Longueur totale : 145,45 mètres pour une hauteur de 3,5 mètres au-dessus du terrain naturel et une largeur de 10 mètres. La voie d'accès est de 420 mètres du côté Bénin et de 345 mètres du côté Togo. Le profil en travers de l'ouvrage est constitué d'une chaussée de 7,5 m de large avec des trottoirs de 1,25 m de part et d'autre bordé de garde-corps de type S7.

L'infrastructure sera constituée d'une fondation de type profonde avec des semelles rectangulaires en béton armé reposant sur des pieux d'un mètre de diamètre encrés dans le sol à des profondeurs comprises entre 10 et 15 mètres.

La structure du pont sera constituée de deux culées et de trois appuis intermédiaires. Les culées qui seront en voiles en béton armé hautes de 4,20m et situés sur chaque rive du fleuve. Les trois appuis intermédiaires sont constitués chacune de deux fûts en béton armé d'1m et de 9,80 m de hauteur moyenne relié en tête par une chevêtre de 1,5 m de hauteur et d'1 de large.

La superstructure du pont sera un tablier subdivisé en quatre travées isostatique de 37 m de portée chacune. Chaque travée sera constituée de quatre poutres en I de 2,20 m de haut. Ces poutres en béton précontraint par post – tension seront préfabriquées et posées sur leurs appuis puis solidarisé par deux entretoises d'abouts de 1,70 mètre de haut. L'ensemble poutre – chevêtre est surmonté d'une dalle de 24 centimètres coulés sur des prédalles. La protection du tablier sera assurée par une couche d'étanchéité et un revêtement en béton bitumineux de 6 cm d'épaisseur.

Les voies d'accès auront une chaussée de 7 mètres de large avec des accotements de 1,5 mètre de part et d'autre et bordé de bordures arasées.

L'approche de l'ouvrage sera sécurisée par des glissières.

Le tablier du pont sera protégé par une couche d'étanchéité tandis que les voies d'accès seront revêtues en pavés autobloquants de 11 cm d'épaisseur.

Enfin, afin de pérenniser l'ouvrage, les talus seront protégés par du béton armé de 10 cm d'épaisseur et les quarts de cônes par de l'enrochement.

Pour une plus grande sécurité des usagers, les signalisations horizontales et verticales sont prévues.

A l'issue du processus de l'appel d'offres, les travaux ont été attribués au groupement d'entreprises SOGEA SATOM BENIN/SOGEA MARO pour un montant de 7 704 003 014 F CFA hors taxes sous la supervision et le contrôle du bureau d'étude DECO IC pour un montant de 321 300 000 F CFA hors taxes.

Conformément à l'accord entre les deux Etats, la supervision de l'exécution des travaux

sera assurée par une unité de coordination et de suivi du projet composée des cadres de la Direction Générale des Travaux Publics du Bénin et du Togo.